



## LA FNIC CGT APPELLE À LA GRÈVE DANS LE PÉTROLE À COMPTER DU 23 NOVEMBRE

Les syndicats CGT de la branche Pétrole se sont réunis le 25 octobre.

La FNIC-CGT a reçu une fin de non-recevoir de la part des patrons du Pétrole à notre exigence de préserver dans la branche professionnelle les éléments salariaux, l'anticipation pour les salariés postés et les CHSCT et ses prérogatives, autant d'éléments menacés par les ordonnances Macron. Aucun employeur de la branche n'est aujourd'hui prêt à s'engager par écrit, sur le caractère non-dérogeable de la Convention collective.

En conséquence, les syndicats du Pétrole sont entrés dans un processus de construction du rapport de forces. La FNIC-CGT appelle l'ensemble des branches professionnelles de tous les secteurs à en faire de même.

Partout dans les entreprises, les sites, les salariés, toutes catégories confondues, sont appelés à débattre, prendre conscience, non seulement de la rupture sociale qu'impliquent les ordonnances Macron, mais aussi de la nécessité de leur mobilisation massive.

Le 23 novembre prochain, la CGT portera pour revendication le maintien des garanties collectives telles que décrites ci-dessus.

Dès le 23 novembre matin, la Fédération appelle à la grève dans **l'ensemble des sites pétroliers pour 24 heures.**

En l'absence de réponse positive aux revendications, la FNIC-CGT appelle à décider, par des assemblées de personnel gréviste, à :

- ▶ Reconduire le mouvement,
- ▶ **L'étendre par l'arrêt des installations dans l'ensemble de la branche Pétrole,**
- ▶ Sur tous les sites, raffinage, pétrochimie, dépôts de carburants et dépôts portuaires, stations aéroportuaires **d'avitaillement**, etc.